Mettre fin à la crise de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène ensemble

Priorités stratégiques pour des avancées plus rapides

WaterAid/Dy Savong

Mars 2023

WaterAid/Bassie Ouedraogo

WaterAid

Résumé analytique

▼ L'atelier « Et moi alors ? » visait à sensibiliser les participants à l'importance d'avoir accès à des toilettes. Province de Kampot, Cambodge. Septembre 2019.

WaterAid/You Sokmeng

Ce document présente une série de recommandations stratégiques pour les pays qui s'efforcent de promouvoir l'accès universel, durable et sûr aux services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène (EAH). Il s'adresse aux ministres, aux responsables politiques et aux décideurs nationaux et infranationaux des pays en développement, ainsi qu'à l'ensemble des partenaires de développement.

Les services EAH et les bonnes pratiques en la matière sont essentiels pour tous. Indispensables au développement économique et à la bonne santé des populations, ils contribuent à la lutte contre les inégalités de genre et au renforcement de la résilience face au changement climatique. On estime qu'investir dans l'accès universel à un service élémentaire d'approvisionnement en eau potable permettrait de générer annuellement des revenus pouvant atteindre 32 milliards de dollars US, tandis qu'investir dans les services élémentaires d'hygiène pourrait rapporter jusqu'à 45 milliards de dollars US. De même, un accroissement des investissements dans des services d'assainissement gérés en toute sécurité pourrait rapporter 86 milliards de dollars US par an[1].

On a pu constater, au cours des 20 dernières années, que des progrès réels sont possibles dès lors que les services EAH figurent parmi les objectifs prioritaires des politiques nationales de développement. En Inde, par exemple, le taux de couverture de l'assainissement élémentaire est passé de 15 % en 2000 à 71 % en 2020, tandis que, au Nigéria, le taux de couverture en eau potable a augmenté, passant de 43 % à 73 % sur la même période. Pourtant, alors que nous sommes à mi-parcours du calendrier de réalisation des objectifs de développement durable (ODD), les avancées restent bien trop lentes et inégales, en particulier au sein des populations les plus pauvres et les plus vulnérables des pays les moins avancés (PMA). Par exemple, au rythme actuel, on estime que 37% seulement de la population d'Afrique subsaharienne aura accès, d'ici à 2030, à des services d'approvisionnement en eau gérés en toute sécurité[2].

- **Investir dans l'accès universel à un service élémentaire d'approvisionnement en eau potable permettrait de générer annuellement des revenus pouvant atteindre 32 milliards de dollars US[1].**
- **Investir dans les services élémentaires d'hygiène permettrait de générer 45 milliards de dollars US par an[1].**
- **Investir dans des services d'assainissement gérés en toute sécurité permettrait de générer 86 milliards de dollars US par an[1].**

On assistera, au cours de la prochaine décennie, à une augmentation continue de la population et à des mouvements de migration rurale-urbaine toujours plus soutenus. Le changement climatique, l'instabilité politique, les épidémies et le ralentissement économique font peser de nouvelles menaces sur la santé, la sécurité hydrique et alimentaire, le développement socioéconomique et l'égalité des genres. Dans ce contexte, des services EAH durables et sûrs seront d'autant plus indispensables pour renforcer la résilience des populations.

Les pays qui ont connu des progrès rapides, à l'image de l'Inde, ont bénéficié du rôle moteur qu'ont endossé les chefs de gouvernement. Ainsi, en 2014, l'allocation d'un budget de 20 milliards de dollars US et la mobilisation de ressources humaines à tous les niveaux pour le lancement de la mission Swachh Bharat (SBM) par le Premier ministre indien ont été des éléments déterminants pour réduire la pratique de la défécation en plein air. La mission Swachh Bharat aurait permis de construire 100 millions de toilettes et plus de 500 000 villages dans lesquels les habitants ne sont plus obligés de déféquer en plein air[3].

▼ Drishti and Rajeev, animateurs de mouvements de jeunesse, contrôlent la qualité de l'eau avec des agents d'exploitation et d'entretien dans un centre *anganwadi* (garderies en milieu rural) de New Delhi en Inde. Mars 2020.

WaterAid/Srishti Bhardwaj

Pourquoi les avancées ne sont-elles pas plus rapides ?

- Le leadership des gouvernements et les priorités politiques font défaut.
- Les capacités et dispositifs institutionnels sont inadéquats.
- Les ressources financières sont insuffisantes et les dépenses sont inefficaces.
- L'égalité des genres et l'inclusion sociale ne sont pas prises en compte ni financées de manière adéquate dans le cadre des services EAH et des politiques sanitaires.
- Les politiques de santé publique négligent les aspects fondamentaux liés à l'EAH nécessaires à la création d'environnements de vie sûrs.
- Les activités liées à l'EAH ne sont pas considérées comme des services qu'il convient de pérenniser.
- Les questions relatives à l'EAH, à la gestion des ressources en eau et au changement climatique ne sont pas suffisamment prises en compte.
- Les mécanismes de redevabilité et la réglementation sont peu contraignants.

Recommandations stratégiques prioritaires à l'intention des gouvernements en vue d'accélérer les progrès

WaterAid formule un ensemble de recommandations stratégiques adressées aux gouvernements afin de surmonter les principales barrières à l'accès universel et sûr aux services d'EAH.

Il convient d'adapter les recommandations au contexte propre à chaque pays. Les trois premières recommandations sont toutefois particulièrement importantes pour établir les bases d'une accélération des progrès.

Figure 1 : Recommandations stratégiques et exemples concrets d'actions immédiates

Faire des services EAH une priorité nationale absolue, promouvoir des valeurs propres à susciter l'adhésion et mener des réformes institutionnelles efficaces à tous les niveaux.

- Constituer un groupe de pilotage de haut niveau et réviser les cadres favorables aux programmes EAH (lois, politiques, normes, réglementation, leadership et financement).
- Confier aux bureaux de la Présidence ou de la primature la responsabilité de la coordination des efforts engagés en faveur de l'assainissement, et en particulier de l'organisation de revues intersectorielles, en vue de faire face aux obstacles émergents.

Définir clairement les mandats et les responsabilités des institutions concernant les différents aspects des services EAH et établir des mécanismes de coordination intersectorielle.

- Établir des responsabilités et des normes claires pour toutes les étapes de la gestion des matières fécales, de la collecte dans les toilettes à leur élimination ou réutilisation, en passant par leur traitement.
- Mettre en place un groupe de coordination plurisectorielle pour l'assainissement, soutenu par des dispositions juridiques formelles et doté de l'autorité requise pour prendre des décisions relatives à la planification, à la définition des responsabilités et à l'allocation des ressources.

Augmenter de manière significative le financement du secteur EAH, en prenant soin d'élaborer des stratégies de financement chiffrées appuyées par des ressources publiques suffisantes en vue de renforcer les performances du secteur, d'attirer les financements et d'améliorer l'efficacité des dépenses.

- Établir et mettre en application des systèmes permettant le décaissement en temps voulu et l'utilisation efficace des budgets alloués aux services EAH.
- Augmenter, dans un délai de trois ans, la part du budget consacré à l'EAH afin qu'elle atteigne au moins 5 % du budget gouvernemental total.
- Mettre en place et promouvoir des modèles de financement abordables et efficaces permettant de protéger les personnes vivant dans la pauvreté, de couvrir les charges d'exploitation et d'entretien et de promouvoir le changement des comportements.
- Dialoguer avec les institutions qui financent la lutte contre le changement climatique pour qu'elles reconnaissent les programmes EAH comme des vecteurs essentiels de résilience et d'adaptation face au changement climatique et y allouent du financement climatique.

Veiller à ce que toutes les politiques favorisent les approches sensibles au genre et renforcent le rôle des femmes dans la prise de décision et la fourniture de services dans le domaine de l'EAH.

- Établir des normes garantissant des services EAH sensibles au genre dans les espaces publics, les lieux de travail, les écoles et les établissements de santé.
- Inscrire la santé et l'hygiène menstruelles dans les écoles parmi les fonctions clés des ministères de l'Éducation, les intégrer aux systèmes de suivi et prendre des mesures visant à rendre les produits menstruels plus abordables.

Légiférer et financer la transition vers des services gérés en toute sécurité en adoptant des modèles de prestation de services et de professionnalisation appropriés, conçus pour répondre aux besoins de tous, notamment des personnes en situation de pauvreté et de marginalisation.

- Adopter une approche globale de l'assainissement, couvrant, outre l'utilisation des toilettes (changement des comportements, génération de la demande et paramètres de l'offre), l'ensemble de la chaîne de services : vidange de fosses, transport, traitement et élimination ou réutilisation.
- Formaliser, dans les politiques, la place des différents modèles de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et les modèles de financement associés, en abordant les aspects relatifs aux nouveaux raccordements, à la gestion des matières fécales et aux opérations de réparation et de remplacement des infrastructures.

Veiller à ce que les programmes EAH fassent partie intégrante des politiques et des stratégies sanitaires et assurer une coordination de premier plan assortie d'un financement adéquat.

- Évaluer les programmes EAH et les intégrer dans les stratégies de couverture sanitaire universelle et de préparation aux pandémies.
- Dans les établissements de santé, investir dans un système EAH sensible au genre accompagné de normes supérieures à celles des services élémentaires et de mécanismes de redevabilité.

Donner la priorité à l'EAH et à la sécurité hydrique pour renforcer la résilience au changement climatique, en prévoyant les financements nécessaires et en améliorant les capacités de mise en œuvre à tous les niveaux.

- Intégrer les améliorations des services EAH aux contributions déterminées au niveau national, aux plans nationaux d'adaptation et aux propositions de financement en faveur de l'action climatique.
- Compte tenu des risques climatiques et du caractère imprévisible de la disponibilité de l'eau, établir et appliquer des lignes directrices visant à accorder la priorité à la gestion des ressources et à les préserver.

Le rôle des partenaires de développement dans le soutien aux gouvernements

Les gouvernements sont les principaux moteurs de progrès vers l'accès universel aux services EAH, mais les partenaires de développement, le secteur privé et les organisations de la société civile ont également un rôle important à jouer pour faciliter la mise en œuvre des recommandations présentées dans ce document.

Les partenaires de développement devraient œuvrer pour favoriser la coordination, réduire la fragmentation de l'aide publique au développement (APD) et des prêts accordés au secteur EAH et assurer une répartition équitable des ressources.

Les bailleurs de fonds bilatéraux, parmi lesquels les États membres du Groupe des sept (G7), du Groupe des vingt (G20) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) doivent accroître sensiblement, sous forme de dons, leur part d'APD allouée aux programmes EAH, en donnant la priorité aux PMA, aux populations les plus défavorisées, aux zones rurales, aux zones urbaines informelles, à la durabilité et aux programmes EAH sensibles au genre.

Il conviendrait par ailleurs que ces pays alignent leur politique d'APD dédiée aux programmes EAH sur les stratégies et les plans gouvernementaux, et profitent des des opportunités offertes par le financement mixte pour accroître le financement alloué au secteur[i].

Les Nations Unies et les organisations non gouvernementales (ONG) internationales doivent : 1) se coordonner à l'échelle de chaque pays en prenant garde à se conformer aux politiques et aux priorités gouvernementales et en veillant à harmoniser conseils et actions de soutien ; 2) s'attacher à collaborer avec les gouvernements pour renforcer les systèmes sur lesquels reposent les services EAH offerts ; 3) souligner la nécessité d'obtenir des résultats rapides, en donnant la priorité aux populations vulnérables ; 4) souligner que les activités liées à l'EAH sont des services ; 5) accentuer les efforts de sensibilisation, notamment concernant les enjeux de l'hygiène et de l'assainissement ; et 6) se concentrer davantage sur les services EAH résilients aux effets du changement climatique et sensibles au genre.

Les banques multilatérales et, en particulier, les institutions financières internationales doivent : 1) reconnaître le rôle essentiel que jouent toutes les composantes EAH dans l'adaptation au changement climatique et le renforcement de la résilience, et réformer en conséquence le financement alloué à la lutte contre le changement climatique ; 2) accroître la part des ressources financières allouées à l'adaptation au changement climatique ; 3) augmenter les dons et réduire le montant des intérêts des prêts accordés au secteur EAH pour contribuer à améliorer et à préserver la santé publique.

Les organisations du secteur privé doivent : 1) investir davantage dans le secteur EAH afin de favoriser la santé et la durabilité de la main-d'œuvre et des marchés ; 2) soutenir les efforts des gouvernements visant à élargir les services EAH et à améliorer leur efficacité en déployant des solutions innovantes ; 3) recourir aux services publics afin de contribuer à leur viabilité ; et 4) promouvoir la sécurité hydrique en veillant à ce que les effluents industriels soient traités conformément aux normes en vigueur avant d'être déversés dans le milieu naturel.

WaterAid/Behailu Shiferaw

◀ Muluken Wondirad, responsable du service des eaux de Debre Tabor, examine la carte du réseau des canalisations. Dans sa perception de l'avenir, Muluken envisage l'accès universel à l'eau potable 24 heures par jour, 365 jours par an. Région d'Amhara, Éthiopie. Août 2018.

i. Le financement mixte consiste à utiliser de manière stratégique le financement du développement pour mobiliser des fonds supplémentaires en faveur du développement durable dans les pays en développement. Pour plus de détails, veuillez consulter la page suivante : oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/financement-mixte

Table des matières

Introduction **7**

- À qui sont destinées les recommandations de ce document ? 7
- État des lieux de l'EAH 8
- L'importance des services EAH 10

Pourquoi les avancées ne sont-elles pas plus rapides ? **12**

- Obstacles à l'accélération des avancées 12
  - Manque de leadership des gouvernements et faible priorité politique accordée au secteur EAH 14
  - Dispositions et capacités institutionnelles inadéquates 15
  - Ressources financières insuffisantes et dépenses inefficaces 16
  - Faible attention portée à l'égalité des genres et à l'inclusion sociale 17
  - Manque d'appropriation et absence d'efforts de promotion des activités EAH par le secteur de la santé 18
  - Manque de considération de la pérennisation des services d'EAH 19
  - Faible intégration des questions liées à l'EAH, aux ressources en eau et au changement climatique 20
  - Mécanismes de redevabilité et réglementation trop peu contraignants 21

Recommandations stratégiques **22**

- Faire du secteur EAH une priorité nationale absolue placée sous l'égide des plus hautes instances de l'État 24
- Mettre en place des dispositions institutionnelles claires pour l'EAH 25
- Accroître le financement dédié aux services EAH et renforcer l'efficacité du secteur 26
- Placer l'égalité des genres et l'inclusion sociale au cœur des politiques EAH 27
- Intégrer les mesures EAH dans les politiques et les programmes sanitaires afin d'améliorer la santé publique 28
- Promouvoir l'idée selon laquelle les activités liées à l'EAH sont des services 29
- Donner la priorité au secteur EAH et à la sécurité hydrique et y consacrer les ressources nécessaires pour renforcer la résilience face au changement climatique, à tous les niveaux 30
- Mettre en place des mécanismes de redevabilité et une réglementation efficaces 31

Rôle des partenaires de développement **32**

Notes de fin **34**

Introduction

Ce document présente une série de recommandations stratégiques pour les pays qui s'efforcent de promouvoir un accès universel, durable et sûr aux services EAH, ainsi que d'améliorer les comportements en la matière.

Les services EAH et les bonnes pratiques en la matière sont essentiels pour tous. Ils reposent sur des politiques indissociables du développement économique, de la santé et de la dignité, et jouent un rôle déterminant dans la préparation aux pandémies et la gestion de celles-ci, la lutte contre les inégalités de genre, le renforcement de la résilience face aux effets du changement climatique et la prévention de la pauvreté. Des milliards de personnes ne bénéficient pourtant toujours pas de ces services essentiels et ne peuvent adopter les pratiques d'hygiène les plus élémentaires telles que le lavage des mains au savon à des moments clés.

À qui sont destinées les recommandations de ce document ?

Que vous soyez ministre au sein d'un gouvernement, responsable politique, ou investi d'un pouvoir de décision à un niveau national ou infranational, ce document est fait pour vous. Il s'adresse à vous également si vous êtes un partenaire de développement intéressé par le secteur EAH, ou si vous intervenez, aux côtés des gouvernements, dans la fourniture de services EAH durables et sûrs.

▲ Gita Roy a constitué, avec 10 autres femmes de sa communauté, un comité chargé de la maintenance de la station locale d'osmose inverse et a mis en place un plan d'activités en vue de vendre l'eau à la communauté locale à un prix abordable. Ce projet a bénéficié d'un financement de Severn Trent. Division de Khulna, Bangladesh. Mai 2021.

Figure 2 : Définitions de l'ODD 6 concernant l'accès des ménages aux services EAH

Accès aux services élémentaires	Accès géré en toute sécurité
Eau : Eau de boisson provenant d'une source améliorée, à condition que le trajet aller-retour pour aller chercher l'eau ne dépasse pas 30 minutes, temps d'attente compris. **Assainissement :** Utilisation d'installations améliorées qui ne sont pas partagées avec d'autres ménages. **Hygiène :** Présence sur les lieux d'une installation de lavage des mains avec du savon et de l'eau.	**Eau :** Eau potable provenant d'une source améliorée présente sur les lieux, disponible à tout moment et exempte de toute contamination par des matières fécales ou des produits chimiques d'intérêt prioritaire. **Assainissement :** Utilisation d'installations améliorées qui ne sont pas partagées avec d'autres ménages et dans lesquelles les excréments sont éliminés sur place de manière sûre ou bien évacués et traités hors site.

Source : Programme conjoint de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène[2]

Entre 2000 et 2020 :

2 milliards

de personnes ont pu accéder à des services d'approvisionnement en eau gérés en toute sécurité, la part de personnes bénéficiant de ces services étant passée de 62 % de la population mondiale en 2000 à 74 % en 2020[4].

2,4 milliards

de personnes ont pu bénéficier d'un service d'assainissement géré en toute sécurité à domicile.

177 millions

de personnes supplémentaires, en 2020, ont pu accéder à des services élémentaires pour le lavage des mains, alors qu'elles n'y avaient pas accès en 2015.

État des lieux de l'EAH

On a pu observer, au cours des 20 dernières années, que des progrès réels sont possibles dès lors que les services EAH figurent parmi les objectifs prioritaires des politiques nationales de développement.

On a cependant également constaté que de nombreux décideurs ayant le pouvoir de stimuler les avancées sous-estiment l'importance de l'EAH, ce qui a donné lieu à des progrès bien trop lents, en particulier au sein des groupes plus vulnérables que constituent les populations les plus pauvres, ainsi que dans les régions ou les pays les moins avancés (PMA).

Les États membres des Nations Unies se sont engagés, en 2015, à mettre fin à la pauvreté extrême et à garantir un développement durable d'ici à 2030 en s'attachant à atteindre 17 objectifs de développement durable, ou ODD. L'ODD 6 vise à garantir, d'ici à 2030, un accès universel aux services d'approvisionnement en eau et d'assainissement, ainsi que la gestion durable de ces services. Il définit des cibles pour mettre fin à la crise mondiale qui touche le secteur EAH, en accordant une attention particulière à l'élimination de la défécation en plein air et aux besoins des femmes, des filles et des personnes en situation de vulnérabilité.

La durabilité et la sécurité des services et des pratiques en matière d'EAH sont essentielles pour mener à bien les 17 objectifs, et plus particulièrement l'ODD 1 (éradication de la pauvreté), l'ODD 3 (accès à la santé), l'ODD 4 (accès à une éducation de qualité), l'ODD 5 (égalité entre les sexes), l'ODD 11 (villes et communautés durables) et l'ODD 13 (lutte contre le changement climatique)[5] .

Depuis 2015, des progrès importants ont été réalisés en matière d'accès aux services EAH et de changement des comportements[6], **mais beaucoup reste à faire**.

En 2020, plus de 230 millions de personnes en Asie centrale et du Sud et 196 millions de personnes en Afrique subsaharienne étaient contraintes de pratiquer la défécation en plein air faute de toilettes.

▼ Manisha Kumari utilise une installation de lavage des mains à son domicile. Tilakpur, Inde. Nous remercions le projet Halma Water for Life pour son soutien. Mai 2022.

Eau

En 2020, plus de deux milliards de personnes dans le monde n'avaient toujours pas accès à une source d'eau potable gérée en toute sécurité. La majorité d'entre elles vivent en Afrique subsaharienne. Au rythme actuel, on estime que 37% seulement de la population d'Afrique subsaharienne aura accès, d'ici à 2030, à des services d'approvisionnement en eau gérés en toute sécurité, et que le taux de couverture ne dépassera pas 71 % en Asie du Sud et centrale. Dans certains pays, il arrive que plus de 30 % des points d'eau cessent de fonctionner simultanément[7] ; leur entretien ne fait l'objet que de très peu d'investissements.

Assainissement

Plus de 4,2 milliards de personnes dans le monde ont recours à des toilettes et à des services d'assainissement qui, selon les normes en vigueur, ne sont pas gérés en toute sécurité, l'absence de traitement des excréments humains constituant une menace pour la santé et l'environnement. Au rythme actuel, on estime que l'accès universel à des services d'assainissement, fussent-ils élémentaires, ne sera pas assuré en Afrique avant l'année 2158.

Hygiène

À ce jour, près d'une personne sur trois ne dispose pas, dans son foyer, d'un endroit pour se laver les mains avec de l'eau et du savon.

Mais ce n'est pas tout.

Près de la moitié des établissements de santé dans les 46 PMA[8] n'ont pas accès aux services élémentaires d'approvisionnement en eau[9]. À l'échelle mondiale, on estime également qu'il n'y a pas d'eau dans une école sur sept, pas de toilettes dans une école sur huit et pas d'installations de lavage des mains dans une école sur quatre[10].

Faute d'avancées plus rapides, les pays risquent de voir leurs acquis, quels qu'ils soient, compromis par de fréquentes épidémies, une moindre sécurité hydrique et les impacts du changement climatique.

Une part significative de femmes et de jeunes filles n'ont pas accès aux services de santé menstruelle dont elles ont besoin.

◀ Une assemblée villageoise à Satala, où de nombreuses sources d'eau naturelles demandent à être protégées au moyen de stratégies de prévention et de gestion durable. Zinder, Niger. Février 2019.

L'importance des services EAH

On assistera, au cours de la prochaine décennie, à une augmentation de la population mondiale et à l'intensification des mouvements de migration rurale-urbaine, en particulier en Afrique subsaharienne où la population devrait doubler d'ici à 2050 et s'établir majoritairement dans les zones urbaines[11]. À ce jour, la plus grande partie de la population privée d'accès aux services élémentaires d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement et d'hygiène vit en milieu rural.

Le changement climatique, l'instabilité politique, les épidémies et le ralentissement économique font peser de nouvelles menaces sur la santé, la sécurité hydrique et alimentaire, le développement socioéconomique et l'égalité des genres.

Dans ce contexte, offrir des services EAH durables et sûrs est essentiel pour renforcer la résilience de nos sociétés. De même, investir dans le développement de tels services est fondamental pour que les pays puissent assurer la santé de leur main-d'œuvre, qui constitue le pilier de la prospérité économique[12].

Les conséquences de l'inaction seraient d'une extrême ampleur. Les gouvernements et les pays dans leur ensemble ont donc tout à gagner en donnant la priorité aux investissements en faveur de services EAH durables[13].

Le saviez-vous ?
À l'échelle mondiale...

Investir dans l'accès universel à un service élémentaire d'approvisionnement en eau potable permettrait de générer annuellement des revenus pouvant atteindre 32 milliards de dollars US.

Investir dans des services d'assainissement gérés en toute sécurité permettrait de générer 86 milliards de dollars US par an.

Investir dans l'accès universel à des services élémentaires d'hygiène permettrait de générer 45 milliards de dollars US par an.

▼ Mengheang Heng utilise les toilettes publiques du centre de santé de Mong Riev. Province de Tboung Khmum. Novembre 2018.

Avantages pour la santé

Les vies de près de 300 000 enfants pourraient être sauvées chaque année si l'accès universel aux services EAH était une réalité[14]. L'amélioration des pratiques d'hygiène des mains peut contribuer à atténuer les conséquences des maladies infectieuses[15]. Des services d'assainissement gérés en toute sécurité peuvent permettre de contenir la propagation d'une résistance aux traitements antimicrobiens induite par de mauvaises conditions sanitaires, en limitant la prolifération des agents pathogènes et le recours aux antibiotiques[16].

La pandémie mondiale de COVID-19 a mis en évidence la manière dont les services EAH durables et sûrs, et plus spécifiquement l'hygiène, favorisent la résilience et la pertinence des systèmes sociaux, économiques et sanitaires.

Avantages pour l'environnement

Investir dans des services d'assainissement gérés en toute sécurité peut permettre de renforcer la sécurité hydrique. Un traitement approprié des eaux usées et des boues de vidange peut en effet contribuer à satisfaire les besoins en eau et en engrais des industries et de l'agriculture, ce qui favorise l'économie circulaire. Cela permet également d'allouer en priorité l'eau de bonne qualité à la consommation humaine.

Par ailleurs, l'éradication de la défécation en plein air et le traitement systématique des matières fécales permettraient de réduire la contamination des sols et des écosystèmes aquatiques.

L'accès insuffisant à des services EAH appropriés, conséquence de l'absence d'investissements par les gouvernements, donne lieu chaque année à 1,6 million de décès évitables, les principales victimes étant, de manière disproportionnée, les enfants et les populations vulnérables[13, 11].

Si cette situation perdure, les maladies seront plus fréquentes, ce qui se traduira par une augmentation des dépenses nationales de santé et une diminution de la productivité[17].

Lorsque les pays ne tiennent pas compte de la nécessité d'investir dans des services d'assainissement gérés en toute sécurité, les écosystèmes terrestres et aquatiques sont contaminés et la sécurité hydrique est menacée.

Dans les pays africains, le rendement économique de l'assainissement peut s'élever à 5 dollars US pour chaque dollar US investi[19].

Valeur sociale et avantages économiques

Les services EAH élémentaires peuvent générer une valeur jusqu'à 21 fois supérieure à leur coût. Transformer des services EAH élémentaires en services gérés en toute sécurité est un investissement de long terme qui pourrait produire annuellement de 37 à 86 milliards de dollars US tout en permettant d'éviter jusqu'à 6 milliards de cas de maladies diarrhéiques et 12 milliards de cas d'infections par des vers intestinaux entre 2021 et 2040[13, 11].

La présence d'eau salubre et de toilettes dans les foyers permettrait en outre aux femmes et aux filles d'économiser 77 millions de jours par an, car elles n'auraient plus à parcourir de longues distances pour aller chercher de l'eau[18.]

Résilience aux effets du changement climatique

Des services EAH durables favorisent la résilience aux effets du changement climatique, en garantissant la disponibilité de l'eau aux moments et aux endroits où elle est absolument nécessaire et en réduisant l'impact sanitaire des catastrophes[20].

Les effets du changement climatique rendent ces services EAH encore plus essentiels, tout en les exposant à des risques accrus.

Le manque d'investissement des gouvernements dans les services EAH se traduit par une perte d'acquis socioéconomiques, et notamment par une diminution de la productivité de la main-d'œuvre et du niveau d'éducation, les femmes et les filles étant particulièrement touchées.

Pour les femmes et les filles, l'intensification des impacts du changement climatique induit le risque de devoir consacrer chaque jour plus de temps à la collecte d'eau. Conjuguée à un accès insuffisant à des toilettes privées sécurisées, cette situation les expose davantage à la violence basée sur le genre.

Dans le monde, 1,9 milliard de personnes vivent aujourd'hui dans des zones susceptibles de connaître de graves pénuries d'eau pouvant compromettre la sécurité des services EAH. On prévoit que, d'ici à 2050, ce nombre augmentera de 42 % à 95 %, et que ce sont de 2,7 à 3,2 milliards de personnes qui seront alors concernées[21].

Faute de services EAH durables et résilients face au changement climatique, qui garantissent aux populations un accès à l'eau de qualité et en quantité suffisante pour leurs besoins quotidiens, ces populations seront gravement menacées.

Pourquoi les avancées ne sont-elles pas plus rapides ?

Pour accélérer les progrès vers l'accès universel à des services et des pratiques en matière d'EAH répondant à des exigences de durabilité et de sécurité, le système EAH doit fonctionner correctement[22].

Au sein de WaterAid, nous avons conclu qu'un système EAH performant repose sur 11 éléments constitutifs présentés dans la figure 3.

L'accélération des avancées sera possible dès lors que l'ensemble du système, qui se compose de tous les acteurs (personnes et institutions), tous les facteurs (sociaux, économiques, politiques, environnementaux, technologiques) et de leurs interactions, deviendra plus performant.

Selon les données existantes et notre expérience de travail avec les instances gouvernementales et différents partenaires dans de nombreux pays, la lenteur des progrès est souvent le résultat d'obstacles systémiques inhérents à 8 des 11 éléments constitutifs : le leadership gouvernemental, le financement, les dispositifs et capacités institutionnels, l'égalité des genres et l'inclusion sociale, la prestation de services et le changement des comportements, la coordination et l'intégration, la redevabilité et la réglementation, et enfin l'environnement et les ressources en eau[23].

Figure 3 : Éléments constitutifs d'un système EAH performant

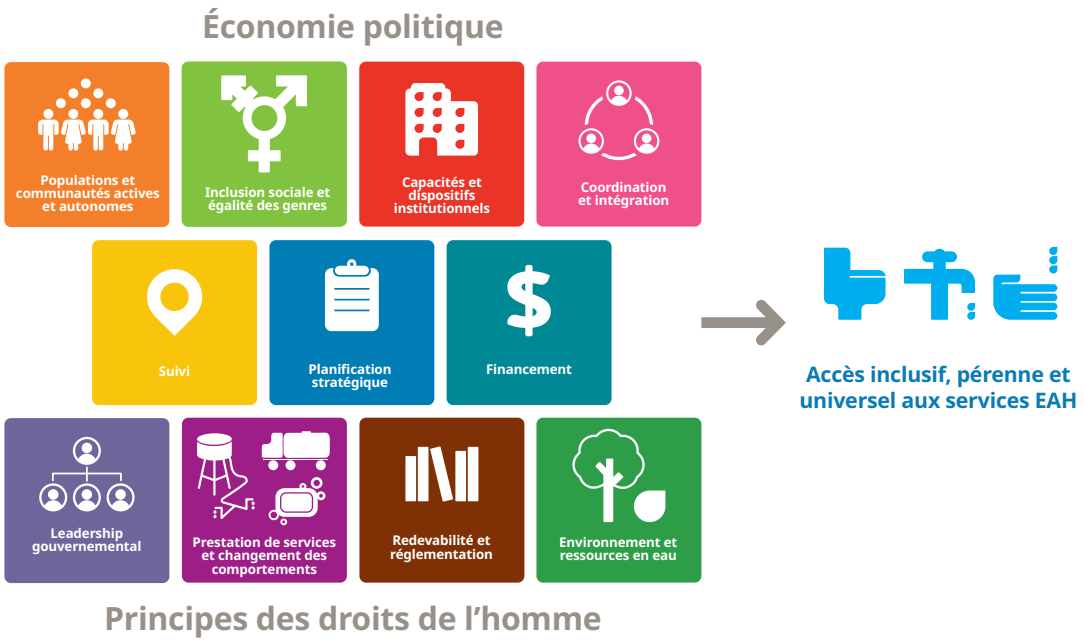

Obstacles à l'accélération des avancées

Sabiiti Yekoyasi et d'autres mécaniciens spécialisés dans les interventions sur les pompes manuelles travaillent ensemble pour enlever des conduites en acier galvanisé. District de Masindi, Ouganda. Novembre 2020.

WaterAid/James Kiyimba

Leadership gouvernemental

Manque de leadership des gouvernements et faible priorité politique accordée au secteur EAH

L'exercice du leadership par les plus hauts représentants des gouvernements et la promotion du secteur EAH constituent les piliers de l'accélération des progrès. Les pays dans lesquels le leadership a été constamment assuré au niveau le plus élevé des gouvernements, à l'image de la mission Swachh Bharat dirigée par le Premier ministre indien, apportent la preuve que des changements rapides sont possibles, y compris dans des domaines historiquement négligés comme l'assainissement. En l'absence d'un leadership gouvernemental suffisant, il devient très difficile de faire face aux autres obstacles qui freinent les progrès dans le domaine de l'EAH. Les causes de ces difficultés sont en particulier l'absence de mandats institutionnels clairs, le manque de coordination, l'insuffisance des financements et la faiblesse des mécanismes de redevabilité.

L'hygiène et l'assainissement ne font pas partie des priorités dans les plans de développement de nombreux gouvernements. Ces deux composantes ont été largement négligées, entourées de tabous et considérées comme des questions privées, devant être traitées à l'échelle des ménages. L'assainissement est en outre un sujet plurisectoriel complexe pour lequel l'autorité de tutelle et les mandats ne sont pas clairement définis. Cette situation a contribué à la faiblesse des allocations budgétaires et des capacités de mise en œuvre, au manque de coordination dans la fourniture de services d'assainissement et à une faible redevabilité.

L'approvisionnement en eau bénéficie d'une plus grande attention des autorités politiques et de davantage de financements, mais ces efforts bénéficient rarement aux personnes vivant dans la pauvreté. Les financements accordés par les gouvernements sont souvent alloués en grande partie aux dépenses d'investissements, les budgets d'entretien et de remplacement des principaux actifs étant faibles, voire inexistants, ce qui compromet la pérennité du service.

Bien que les gouvernements soient confrontés à des choix difficiles lorsqu'ils décident des priorités de financement, le faible leadership politique signifie souvent que la demande pour de meilleurs services EAH n'est pas considérée comme une priorité. Cela se vérifie d'autant plus que, dans une large mesure, les populations qui ont un accès précaire aux services EAH sont marginalisées. Elles ont un poids limité et il leur est difficile de faire reconnaître leurs droits et leurs besoins comme des priorités.

▼ Sabinay Shankar travaille sur le raccordement de sa maison au système d'approvisionnement en eau. Village de Kalkidhura, Inde. Novembre 2021.

WaterAid/Ranita Roy

Capacités et dispositifs institutionnels

Dispositions et capacités institutionnelles inadéquates

La fragmentation institutionnelle continue de nuire à l'efficacité du secteur EAH : l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène dépendent le plus souvent de ministères distincts, et les ministères compétents peuvent également être différents selon les zones desservies (rurales ou urbaines). L'hygiène, par exemple, est un domaine qui recoupe de nombreux autres secteurs, ministères et départements, parmi lesquels le secteur EAH, la santé, l'éducation, l'égalité des genres et la nutrition, de sorte qu'elle est à la fois omniprésente, mais peu prise en compte.

La fragmentation institutionnelle complique aussi la mise en place d'un leadership politique, l'élaboration de politiques et la recherche de financements. Elle se manifeste par des difficultés de coordination, une réglementation peu contraignante et de faibles mécanismes de redevabilité, la dispersion des efforts de renforcement des capacités, ainsi que des systèmes de suivi différents, voire parfois concurrents. Cette situation se traduit, à terme, par un manque d'appropriation claire et de hiérarchisation des priorités par les décideurs et les responsables budgétaires.

Ces problèmes apparaissent aussi bien au niveau national qu'infranational, ainsi que d'un échelon administratif à l'autre. Même lorsqu'il existe un mécanisme de coordination relativement efficace prévoyant l'organisation de réunions régulières (par exemple, des comités de coordination du secteur EAH placés sous la tutelle des gouvernements, ou encore des groupes réunissant les responsables gouvernementaux et les partenaires du développement), la coordination de la planification, du financement et de la mise en œuvre du programme n'est pas garantie.

WaterAid/Fabeha Monir

▲ Rahima Khatun contrôle la tension d'Ayesha Afrin à la clinique communautaire de Raghunathpur. Les patients ont désormais accès à des toilettes hygiéniques et à des installations d'eau potable au sein de la clinique. Satkhira, Bangladesh. Décembre 2022.

La fragmentation des institutions **affaiblit les capacités des ressources humaines.** Peu de pays disposent d'une vision claire des ressources humaines employées dans le secteur EAH, ni des lacunes en matière de compétences, et aucun ne dispose d'un plan de formation coordonné qui intègre les besoins de toutes les institutions et de tous les partenaires du secteur.

En 2021-2022, un quart des pays seulement ont indiqué avoir les moyens humains suffisants pour mettre en œuvre leurs politiques et plans d'action relatifs à l'EAH. Le manque de moyens s'observe également parmi les prestataires de services, qu'ils soient publics ou privés[24].

Financement

Ressources financières insuffisantes et dépenses inefficaces

On estime que les niveaux d'investissement doivent plus que tripler pour atteindre les cibles 6.1 et 6.2 des ODD[25], une enveloppe annuelle d'au moins 200 milliards de dollars US étant nécessaire pour combler le déficit de financement des infrastructures et des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement[26]. Bien que le retour sur investissement élevé dans le domaine EAH soit largement reconnu, les bénéfices économiques et sociaux tirés de l'amélioration des infrastructures et des services ne sont pas correctement intégrés dans les mécanismes de financement, ni suffisamment promus auprès des bailleurs de fonds et investisseurs potentiels.

Les **piliers sur lesquels reposent la vigueur et la performance élevée d'un secteur** capable d'attirer des financements se révèlent être souvent fragiles[27]. Les éléments clés d'une gouvernance efficace peuvent en particulier faire défaut, par exemple les cadres juridiques et politiques, les stratégies financières et les plans chiffrés, la réglementation ainsi que les outils de collecte et d'utilisation des données. Le suivi des progrès est particulièrement insuffisant dans le domaine de l'hygiène, puisque 15 % seulement des pays qui rendent compte de leurs résultats dans le cadre de l'analyse et de l'évaluation mondiales d'ONU-Eau sur l'assainissement et l'eau potable fournissent des estimations de leurs dépenses allouées à l'hygiène[24].

Le **volume de financement** est nettement inférieur à celui nécessaire pour répondre aux objectifs EAH nationaux, pour pérenniser les avancées et pour atteindre les cibles des ODD à l'échelle mondiale. Cela s'explique par une faible mobilisation des ressources des pays, la stagnation des budgets d'APD, la part négligeable de fonds alloués à la lutte contre le changement climatique consacrée à la mise en place de services EAH résilients face au changement climatique, et la contribution limitée des investissements privés. Ce constat vaut particulièrement dans les PMA, où le fardeau du financement pèse sur les budgets déjà très limités des ménages. Les investissements en faveur de l'assainissement et des bonnes pratiques d'hygiène sont mal compris et souvent perçus comme étant du ressort des ménages, et ne sont donc pas prioritaires pour les investissements publics.

Le manque de qualité des financements peut également nuire à l'efficacité de la fourniture des services EAH. Dans de nombreux pays, on constate une sous-utilisation marquée des faibles budgets alloués aux interventions dans le domaine EAH. De nombreuses institutions publiques nationales et locales n'ont pas la capacité d'absorber efficacement les budgets, ce qui réduit l'attrait des allocations budgétaires et des investissements ultérieurs. Parmi les motifs d'inefficacité des politiques de dépenses, on peut citer le défaut de transparence, qui entrave la prise de décisions éclairées par le gouvernement et nuit à la capacité de la société civile de demander des comptes aux gouvernements, ce qui crée un risque de favoritisme et de corruption. Des mesures inadéquates de décentralisation fiscale et de faibles mécanismes de redevabilité freinent par ailleurs la mise en œuvre au niveau local.

▲ Bedriya Jemal, professionnelle de santé au centre de Buriya, se lave les mains, entre deux consultations, au robinet installé dans son bureau. Région d'Oromia, Éthiopie. Août 2021.

Le mauvais ciblage des fonds publics et des subventions se traduit par un manque de prise en compte des questions liées aux disparités entre les genres et à l'exclusion sociale. Les investissements alloués à la gestion continue des services EAH et au changement des comportements font cruellement défaut, ce qui entraîne des dysfonctionnements de ces services et une faible appropriation des bonnes pratiques. Il arrive aussi que les programmes de développement tiennent davantage compte des priorités des bailleurs de fonds que des besoins des pays. Les priorités des bailleurs de fonds étant en constante évolution, les conditions des financements sont souvent imprévisibles, alors qu'elles devraient répondre à des besoins planifiés sur le long terme en fonction des plans de développement des gouvernements. L'APD allouée à l'assainissement se détourne des interventions ciblant les populations vivant dans la pauvreté[28] et se concentre de plus en plus, malgré les difficultés opérationnelles, sur les grandes infrastructures d'assainissement adaptées aux zones urbaines formelles[29]. Les possibilités de financement des services EAH par le secteur privé ne sont pas pleinement exploitées, en particulier celles qu'offrent les financements mixtes visant à réduire le risque des investissements et à encourager, à travers des initiatives privées, la mobilisation de capitaux privés.

Inclusion sociale et égalité des genres

Faible attention portée à l'égalité des genres et à l'inclusion sociale

Dans de nombreux pays, les services EAH ne sont généralement ni sensibles au genre, ni inclusifs. Les femmes, les filles et les minorités de genre font l'objet de discriminations et de traitements inégalitaires dans l'exercice de leurs droits d'accès à l'eau et à l'assainissement, que ce soit dans leur foyer, dans les institutions, sur leur lieu de travail ou dans les espaces publics. Cette situation a des répercussions négatives sur les résultats scolaires de ces groupes et sur leur participation à la vie active ou aux affaires publiques. Par ailleurs, l'insuffisance des services EAH dans les établissements de santé porte atteinte à la sécurité des patients et des professionnels, et notamment à la santé de la mère et de l'enfant.

Le manque d'intégration des questions de genre dans les systèmes EAH est fortement discriminatoire dans la mesure où ces systèmes ignorent les besoins spécifiques des femmes et des filles durant les cycles menstruels, pendant les périodes de grossesse, lors des accouchements, ou encore au stade de la préménopause et de la vieillesse.

Des millions de femmes dans le monde exercent, au sein de leur foyer ou de leur communauté, un travail non rémunéré dans le secteur EAH et encouragent ainsi, en tant que bénévoles dans le domaine de la santé ou de l'EAH, des bonnes pratiques d'assainissement et d'hygiène. Les femmes ont un accès limité aux possibilités d'emploi et de leadership dans le domaine de l'EAH. Elles occupent souvent les postes les moins bien rémunérés du secteur et sont sous-représentées dans les emplois techniques et les rôles de direction.

L'exclusion des femmes des comités, des commissions et des organisations communautaires et la dynamique de pouvoir au sein de ces structures compromettent la possibilité pour ces femmes de faire entendre leur voix et entravent ainsi l'intégration de leurs besoins dans les politiques EAH. Les politiques EAH qui ne tiennent pas compte des stéréotypes portant atteinte aux valeurs sociales et à l'égalité des genres, et qui ne s'y opposent donc pas, risquent de renforcer les stéréotypes, la discrimination, l'exclusion et l'inégalité liés au genre.

Des mères amènent leur bébé se faire vacciner au centre de soins de Diaramana, cercle de Bla, région de Ségou, Mali. Avril 2018.

WaterAid/Guilhem Alandry

Coordination et intégration

Manque d'appropriation et absence d'efforts de promotion des activités EAH par le secteur de la santé

On observe un manque fondamental d'appropriation des fonctions de santé publique par le secteur de la santé dès lors qu'elles relèvent du secteur EAH. L'engagement à donner la priorité à la prévention et à collaborer avec le secteur EAH est faible, de même que les mesures incitatives connexes. Les ministères de la Santé ont pour devoir ultime de fournir des services de santé sûrs, équitables et de qualité à leurs populations, mais cet objectif ne peut être atteint si les services EAH ne sont pas pris en compte.

Si les ministères de la Santé sont les garants de l'EAH au sein des établissements de santé, la responsabilité de s'attaquer aux obstacles entravant ces services ne relève souvent pas de leur mandat direct.

Bien que les femmes représentent jusqu'à 90 % des personnels de santé intervenant en première ligne, ainsi que la majorité des patients, les systèmes de santé ne donnent pas la priorité et ne répondent pas aux droits et aux attentes des femmes en matière de propreté, de sécurité et de dignité des soins prodigués. On peut noter à ce titre que 1,2 million de femmes de 114 pays ont désigné les programmes EAH comme étant la deuxième priorité après la prestation de soins respectueux et dignes[30].

Les données montrent qu'en 2019, plus de 20 millions de cas de sepsis et d'autres infections maternelles ont donné lieu au décès de 17 000 mères et à plus d'un million de décès néonatal[31]. Un grand nombre d'entre eux auraient pu être évités si des services EAH adéquats avaient été mis en place dans les établissements de santé.

La qualité et la quantité des fonds investis dans les interventions préventives de santé publique sont nettement inférieures aux exigences requises pour atteindre les objectifs nationaux. Entre 2021 et 2030, on estime que le coût associé à l'accès universel aux services EAH élémentaires dans les établissements de santé des 46 PMA sera de 6,5 à 9,6 milliards de dollars US, ce qui correspond à une moyenne de 0,65 dollar US par personne et par an[32].

Le financement externe de la santé se limite souvent à des résultats sanitaires ou thérapeutiques spécifiques à une maladie ou à un secteur et à des produits faciles à comptabiliser, ce qui ne permet pas d'encourager la collaboration intersectorielle ou de répondre aux priorités nationales en matière de santé.

WaterAid/Apag Annankra

▼ Margaret Awovunga, sage-femme, peut désormais se laver les mains entre deux consultations grâce à un nouveau système d'eau alimenté par l'énergie solaire. Le centre de santé dispose également d'une douche et de toilettes dédiées aux jeunes mères dans la salle d'accouchement. District de Bongo, Ghana. Décembre 2019.

Prestation de services et changement des comportements

Manque de considération des activités liées à l'EAH comme des services qu'il convient de pérenniser

Le concept d'EAH est souvent perçu comme relevant exclusivement des infrastructures et est donc mis en œuvre sans tenir compte des comportements associés et de la manière dont ceux-ci seront gérés au fil du temps pour produire tous les avantages escomptés. Mais l'EAH ne se limite pas à un accès ponctuel ; il s'agit d'un ensemble de services et de comportements connexes auxquels il faut accéder ou qu'il faut mettre en pratique plusieurs fois par jour et qui doivent être maintenus dans le temps. Ainsi, les systèmes EAH doivent être suffisamment solides pour desservir des populations entières sans interruption et pour garantir le maintien des bonnes pratiques d'hygiène.

Le développement de l'assainissement pâtit souvent des principes normatifs de mise en œuvre et des approches simplistes que l'on applique à la construction des toilettes, ainsi que de la conception trop théorique des campagnes en faveur du changement des comportements. Les politiques d'assainissement reflètent rarement l'aspiration à un service universel ou l'objectif de garantir à tous un assainissement géré en toute sécurité. Remédier à ce manque d'engagement nécessiterait de considérer chaque étape du cycle de l'assainissement : collecte des excréments humains (toilettes), opérations de vidange, transport, traitement et élimination ou réutilisation. Pour chacune de ces étapes, des prestataires de services et des plans de financement viables sont nécessaires et toutes les parties prenantes doivent être bien coordonnées. Formels ou informels, ces prestataires, notamment les agents de terrain, travaillent dans des conditions de travail dangereuses et indignes. Par ailleurs, les politiques et les programmes d'assainissement ne reflètent pas suffisamment les besoins des femmes, des filles et des groupes vulnérables tels que les personnes handicapées, les personnes dont l'accès à un logement n'est pas garanti, ainsi que celles vivant dans des zones reculées, des quartiers urbains informels, ou encore dans des régions exposées aux catastrophes naturelles et aux risques climatiques.

Les politiques en matière d'approvisionnement en eau, quant à elles, ne définissent pas toujours précisément comment les modèles de gestion seront utilisés pour atteindre les populations dans différents contextes, ni quelles ressources seront allouées à leur mise en œuvre. Des dispositions claires concernant l'appui extérieur à la gestion, à l'entretien et au financement peuvent faire défaut, ce qui entraîne une insuffisance des ressources mobilisées, une perte d'efficacité et de longues périodes d'interruption du service. Il est essentiel d'adapter les modèles de gestion des services d'approvisionnement en eau aux contextes particuliers des populations à desservir. Les attentes que les politiques gouvernementales placent sur les communautés et les tâches qu'elles leur confient sont très souvent irréalistes, car elles attribuent généralement la responsabilité de tous les aspects de l'entretien des installations aux comités des points d'eau, généralement constitués de bénévoles. En outre, l'hypothèse selon laquelle il est possible de recouvrer l'intégralité des coûts en imposant aux usagers une tarification de l'eau, même dans les zones rurales, peut s'avérer irréaliste. La gestion et l'entretien, pourtant nécessaires à la transition entre un service assuré par des pompes manuelles vers des services de meilleure qualité, sont rarement professionnalisés.

Figure 4 : La chaîne de l'assainissement

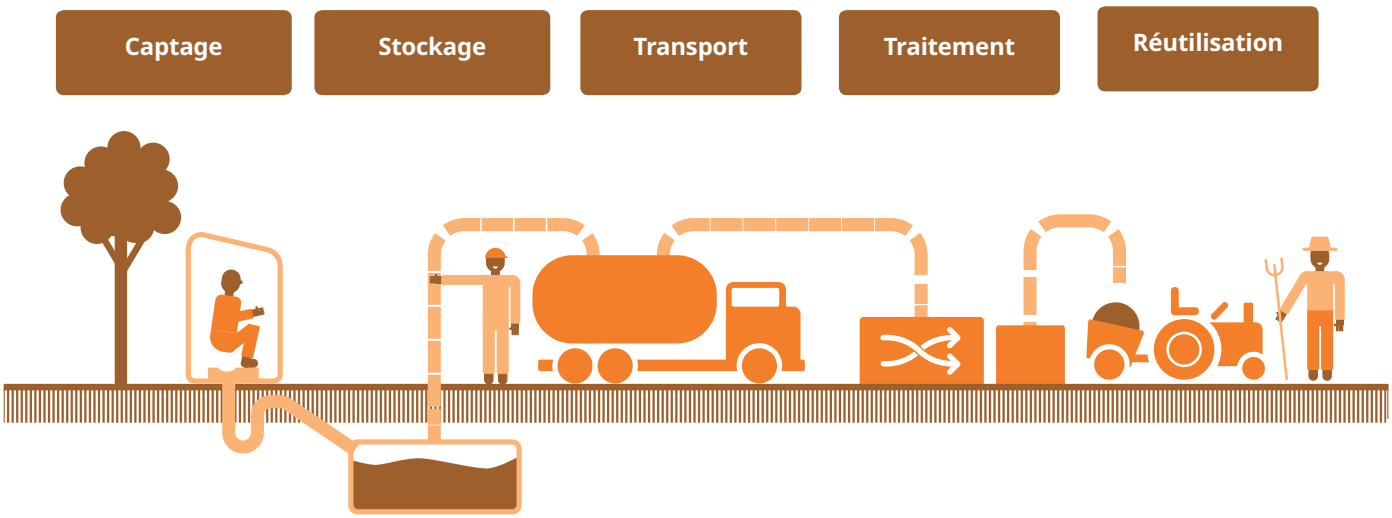

Environnement et ressources en eau

Faible intégration des questions liées à l'EAH, aux ressources en eau et au changement climatique

La fragmentation institutionnelle dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, des ressources en eau et du changement climatique compromet la capacité à anticiper les risques climatiques avec précision et à gérer efficacement les ressources en eau. Garantir la sécurité hydrique, la résilience face aux effets du changement climatique et la durabilité ainsi que l'inclusivité des services EAH nécessite de traiter à la fois les menaces climatiques et les risques d'une autre nature, ainsi que de comprendre comment les solutions peuvent être conjuguées pour renforcer la résilience dans chaque situation. Les efforts d'adaptation et de résilience qui ne sont pas conçus pour assurer aux communautés l'accès à des services fondamentaux tels que l'approvisionnement en eau et l'assainissement ne permettront pas de garantir la résilience à proprement parler.

WaterAid/Basile Ouedraogo

À l'heure actuelle, l'intégration des enjeux EAH dans la planification et les investissements liés aux thématiques climatiques reste minimale à tous les niveaux, qu'il s'agisse des financements internationaux alloués à la lutte contre le changement climatique ou des politiques nationales et infranationales de planification face au changement climatique. Cette inadéquation s'explique en partie par le manque de données solides sur les interactions entre l'EAH, la sécurité hydrique et le changement climatique. Les données sur les risques locaux, les facteurs de vulnérabilité, les précipitations, la disponibilité des ressources en eau, la demande et l'utilisation des sols sont souvent minimes, voire inexistantes. Ces données sont pourtant nécessaires pour débloquer les investissements potentiels et permettre une approche intégrée conciliant planification et interventions relatives au changement climatique, sécurité hydrique et services EAH.

Les acteurs locaux et les individus ont un rôle limité dans la collecte des données, la planification des actions en faveur du climat et le choix des interventions, alors que leur bonne compréhension des besoins spécifiques sur le terrain pourrait être mise à profit.

L'incapacité à évaluer les risques en temps utile et à décider des mesures d'adaptation nécessaires tient en grande partie à la faiblesse des capacités institutionnelles à tous les niveaux, aussi bien en ce qui concerne les ressources humaines que les compétences et les budgets. Les gouvernements nationaux et infranationaux peinent à réagir aux différents risques liés au climat et à la sécurité de l'eau qui sévissent localement et qui nécessitent tous des solutions différentes.

Il est souvent difficile d'obtenir des données sur le potentiel des ressources souterraines et les tendances historiques à long terme des réserves d'eau disponibles, ce qui entraîne des lacunes très préjudiciables dans les processus décisionnels[33]. Les collectivités locales et les communautés ne sont généralement pas équipées pour collecter les données nécessaires à la planification locale et nationale du renforcement de la résilience.

◀ Fatimata Coulibaly, membre du groupement de femmes Benkadi, effectue des relevés près du château d'eau. Région de Ségou, Mali. Février 2019.

Redevabilité et réglementation

Mécanismes de redevabilité et réglementation trop peu contraignants

Madane Sogoba, membre de la communauté, assiste le groupe de femmes Benkadi dans la gestion et l'entretien de l'infrastructure d'approvisionnement en eau. Région de Ségou, Mali. Février 2019.

WaterAid/Basile Ouedraogo

Dans de nombreux PMA, les mécanismes de redevabilité et la réglementation sont insuffisants. En outre, les systèmes d'information et de suivi propres au secteur EAH restent limités dans la plupart des pays. Par exemple, les informations et les données sur les performances du secteur au regard des objectifs établis et sur le niveau de service fourni aux usagers sont souvent peu fiables ou indisponibles. Les meilleures données sur le secteur EAH sont tirées d'enquêtes nationales réalisées auprès des ménages tous les deux à quatre ans[34].

À l'exception des données de recensement, les informations recueillies ont rarement une granularité suffisante pour être utilisées par les autorités locales à des fins de planification. Les données administratives sont généralement peu fiables, non actualisées ou mal compilées, les capacités et budgets limités des collectivités locales restreignant les possibilités de collecte et d'analyse régulières des informations.

La réglementation applicable aux services EAH est insuffisante ou inadaptée dans de nombreux pays. Cependant, même dans les pays dotés d'une agence de régulation, la part des services EAH assurée par le secteur informel reste très importante, en particulier pour les services destinés aux populations isolées, vulnérables ou en situation de pauvreté[35]. En 2021, on estime que moins de la moitié des autorités de régulation chargées de l'approvisionnement en eau des zones rurales ont entièrement rempli leurs missions principales ; ce taux de service s'établissait à moins de 33 % pour les autorités chargées de l'assainissement, zones rurales et urbaines confondues[35].

Recommandations stratégiques

Cette section présente des recommandations stratégiques visant à permettre aux gouvernements de faire face à la crise du secteur EAH et de parvenir à des avancées plus rapides pour garantir à toutes et tous, partout dans le monde, un accès durable et sûr à des services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène. Compte tenu de l'ampleur du défi que représenteront ces objectifs dans les années à venir, il est urgent que les gouvernements se mobilisent pour promouvoir des changements à plus grande échelle et à un rythme accéléré.

WaterAid/CS Sharada Prasad

Investir dans le secteur EAH contribuera à soutenir les efforts de développement économique des pays, à obtenir des résultats sanitaires et à améliorer la qualité de vie globale des populations.

Il est également nécessaire que tous les partenaires de développement accentuent et coordonnent leur soutien aux gouvernements, en particulier dans certaines régions d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud où des centaines de millions de personnes n'ont pas accès à des services sûrs d'approvisionnement en eau et d'assainissement, lesquels sont indispensables à l'adoption de bonnes pratiques d'hygiène. Les recommandations présentées ici doivent être adaptées en fonction du contexte local. Le calendrier de la page suivante identifie des recommandations prioritaires pour les pays dans lesquels le taux d'accès aux services EAH élémentaires est faible, et où cette question n'est pas considérée comme une priorité dans les visions et les plans de développement nationaux.

Dans les pays où l'accès aux services élémentaires est élevé et où l'EAH est traité comme une priorité, les gouvernements pourront hiérarchiser les recommandations à mettre en œuvre en fonction de leur analyse des principaux obstacles à l'accélération des progrès.

Chaque recommandation est accompagnée de suggestions et d'exemples d'actions immédiates.

◀ Sikander, agent d'assainissement, travaille dans de meilleures conditions de sécurité depuis que l'entretien des égouts est mécanisé. Delhi, Inde. Octobre 2019.

Figure 5 : Exemple de hiérarchisation des recommandations stratégiques à mettre en œuvre

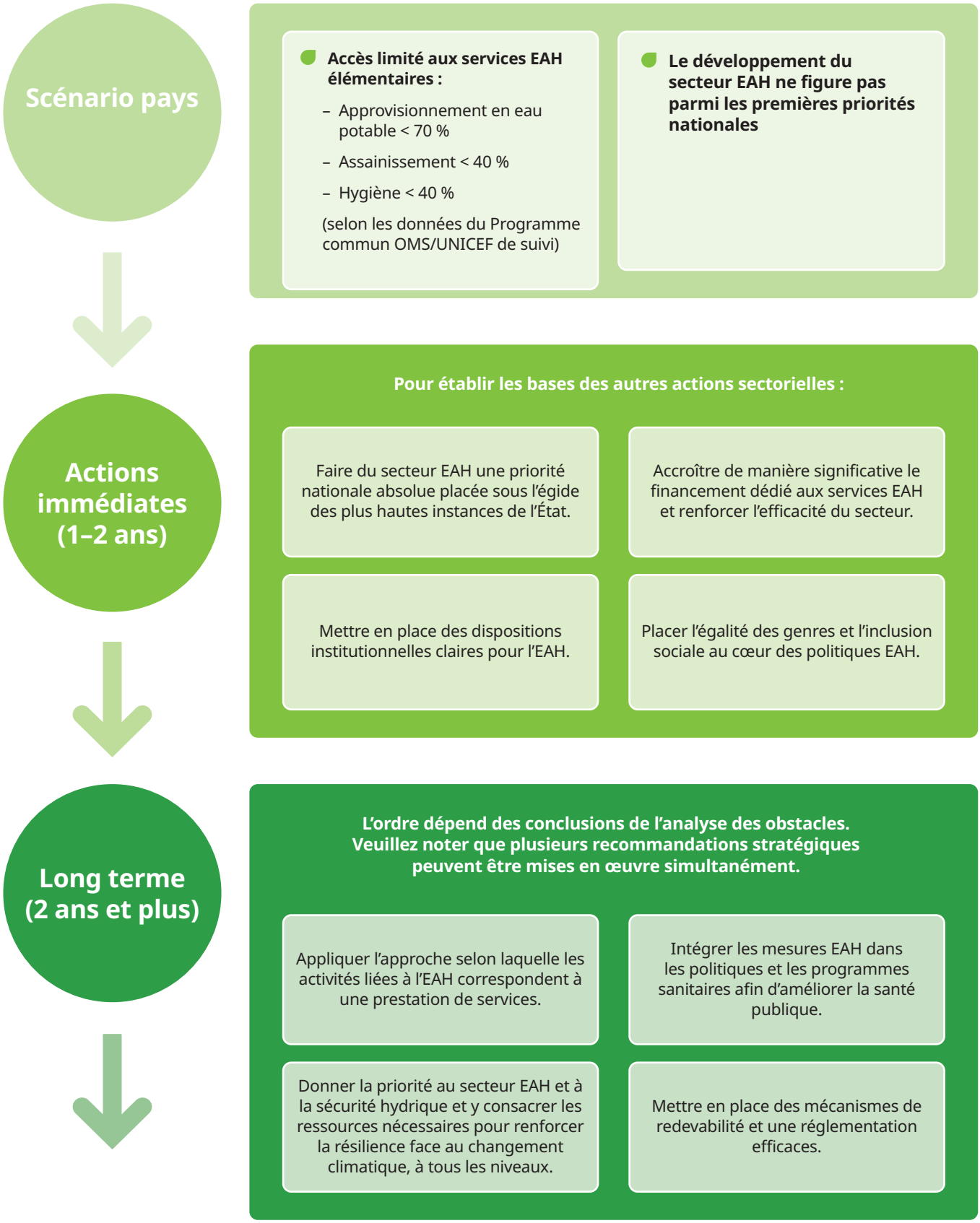

Faire du secteur EAH une priorité nationale absolue placée sous l'égide des plus hautes instances de l'État

Leadership gouvernemental

Faire du secteur EAH une priorité dans le programme de développement national :

- Faire de l'accélération des progrès vers la mise en place de services EAH durables et sûrs une priorité nationale absolue, en accordant une attention particulière à l'assainissement et à l'hygiène, souvent négligés.
- Veiller à ce que les services EAH durables et sûrs soient au cœur des stratégies et des plans de développement soutenus par la Présidence, le Premier ministre ou la Première ministre du pays.
- Au plus haut niveau du gouvernement, définir et défendre une approche qui suscite l'adhésion en faisant de l'assainissement et des habitudes d'hygiène des éléments moteurs du progrès économique, du développement, de la santé, de l'égalité des genres et de la résilience face aux effets du changement climatique, ainsi qu'un motif de fierté nationale et un témoignage de modernité.

Exemple d'action immédiate

Constituer un groupe de pilotage de haut niveau et réviser les cadres favorables aux programmes EAH (lois, politiques, normes, réglementation, leadership et financement).

Obtenir le soutien indéfectible des responsables politiques à la stratégie :

- Assurer la disponibilité à long terme des ressources humaines et financières afin de respecter les engagements et d'atteindre les objectifs nationaux de façon durable.
- Orienter les réformes institutionnelles, aligner les mesures administratives incitatives sur les progrès en matière d'EAH et diriger la coordination interministérielle ainsi que la coopération avec les partenaires de développement.
- Mettre en place un système efficace pour identifier et éliminer les obstacles à la mise en œuvre des mesures.

Exemple d'action immédiate

Confier aux bureaux de la Présidence ou de la primature la responsabilité de la coordination des efforts engagés en faveur de l'assainissement, et en particulier de l'organisation de revues intersectorielles, en vue de faire face aux obstacles émergents.

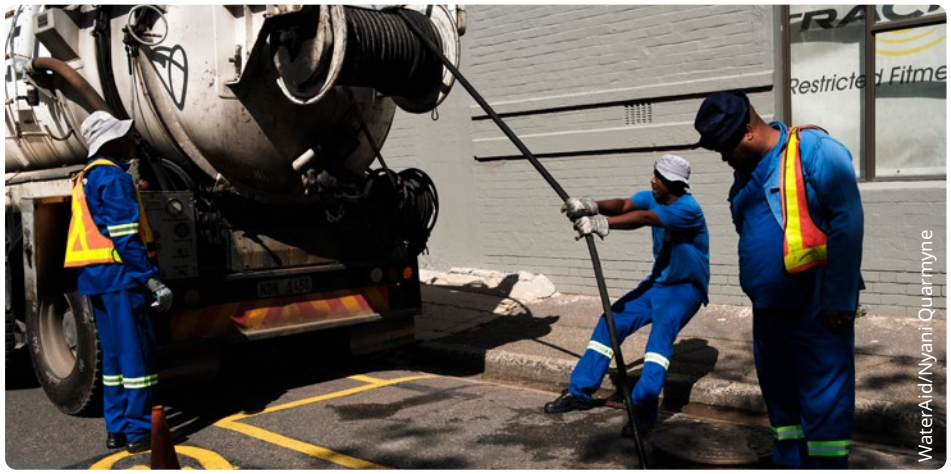

Des membres d'une équipe de nettoyage des égouts de la municipalité d'eThekwini utilisent un hydrocureur déboucher les canalisations. Durban, Afrique du Sud. Mars 2019.

Mettre en place des dispositions institutionnelles claires pour l'EAH

Capacités et dispositifs institutionnels

Donner au secteur EAH un cadre institutionnel clair :

- Définir, au niveau national et au niveau local, des mandats institutionnels clairs pour l'approvisionnement en eau (couvrant les besoins humains élémentaires), l'assainissement et l'hygiène, en précisant notamment les responsabilités garantissant une gestion holistique des matières fécales.
- Analyser et ajuster le cadre juridique afin de renforcer les fonctions et les responsabilités institutionnelles propres à assurer la pérennité et la sécurité des initiatives EAH.
- Identifier les capacités institutionnelles et les besoins actuels en compétences, et élaborer, aux niveaux national et local, un plan de renforcement des capacités couvrant tous les aspects du secteur EAH, y compris l'adaptation au changement climatique et la prise en compte des questions de genre.

Exemple d'action immédiate

Établir des responsabilités et des normes claires pour toutes les étapes de la gestion des matières fécales, de la collecte dans les toilettes à leur élimination ou réutilisation, en passant par leur traitement.

Établir un mécanisme de coordination efficace ou renforcer les mécanismes existants, ainsi que l'intégration intersectorielle :

- Mettre en place des lignes directrices et des mécanismes pour coordonner les interventions des partenaires de développement et les investissements du secteur privé en faveur de l'EAH.
- Élaborer, à l'échelle nationale, des plans plurisectoriels ambitieux et chiffrés qui intègrent la question de l'hygiène dans les stratégies et les plans opérationnels concernés, y compris dans les plans de préparation aux pandémies et au changement climatique.

Exemple d'action immédiate

Mettre en place un groupe de coordination plurisectorielle pour l'assainissement, étayé par des dispositions juridiques formelles et doté de l'autorité requise pour prendre des décisions relatives à la planification, à la définition des responsabilités et à l'allocation des ressources.

WaterAid/Basile Ouedraogo

Younoussa Samake, directeur technique du centre de santé de Bogoni, se réjouit de travailler dans un établissement disposant d'eau propre, de toilettes décentes et d'installations efficaces de lavage des mains. Région de Ségou, Mali. Octobre 2019.

Accroître le financement dédié aux services EAH et renforcer l'efficacité du secteur

Financement

Poser les bases d'un secteur hautement performant capable d'attirer les financements :

- Élaborer des plans chiffrés et des stratégies de financement distinctes et interdépendantes pour l'EAH.
- Renforcer la gouvernance et les capacités des institutions gouvernementales en matière de planification, de gestion budgétaire et de mise en œuvre.
- Renforcer la gestion des finances publiques, ainsi que les procédures de suivi, d'audit et de reddition des comptes, et renforcer ainsi à la transparence et la redevabilité tout en réduisant les possibilités de corruption.

Exemple d'action immédiate

Établir et mettre en application des systèmes permettant le décaissement en temps voulu et l'utilisation efficace des budgets alloués aux services EAH.

Augmenter le volume des financements alloués au secteur EAH :

- Allouer au secteur EAH davantage de financements des gouvernements et des bailleurs de fonds, ainsi qu'une plus grande part des fonds alloués à la lutte contre le changement climatique, en ciblant en particulier les populations les plus laissées pour compte (notamment celles vivant dans les zones rurales et les zones urbaines informelles) et les services les plus fréquemment négligés (assainissement et hygiène).
- Créer un environnement propice à des investissements plus importants de la part des ménages (par exemple, grâce à des systèmes de tarification juste et abordable), des bailleurs de fonds internationaux et du secteur privé, y compris dans le cadre d'opérations privées offrant un retour sur investissement.
- Définir des postes budgétaires et mettre en place des systèmes permettant de rendre compte des dépenses allouées à l'hygiène, à l'assainissement et à l'entretien des systèmes d'approvisionnement en eau pour élargir progressivement l'accès aux services et assurer la transition entre services EAH élémentaire et services gérés en toute sécurité.

Exemple d'action immédiate

Augmenter, dans un délai de trois ans, la part du budget consacré à l'EAH afin qu'elle atteigne au moins 5 % du budget gouvernemental total.

Utilisation efficace des financements et meilleure application des principes d'équité et de durabilité :

- Suivre les progrès réalisés et définir des objectifs visant à garantir une répartition équitable des ressources entre les lieux et la vulnérabilité au changement climatique, les différentes catégories de revenus, l'accès aux services EAH, les dépenses d'investissement, d'entretien et de fonctionnement, et entre les enjeux liés au changement des comportement, aux infrastructures, au renforcement et aux réformes institutionnels.
- Soutenir les efforts de décentralisation fiscale et le renforcement des capacités afin de permettre aux collectivités locales d'absorber et d'utiliser plus efficacement les financements en fonction des besoins.
- Mettre en place et promouvoir des modèles de financement abordables et efficaces, définir des tarifs et allouer des subventions en vue de protéger les personnes vivant dans la pauvreté, de couvrir les charges d'exploitation et d'entretien et de promouvoir le changement des comportements.

Exemple d'action immédiate

Exiger que l'investissement global par habitant en matière d'EAH dans les zones d'habitat informel et les zones rurales ne soit pas inférieur à celui des zones urbaines formelles.

Placer l'égalité des genres et l'inclusion sociale au cœur des politiques EAH

Inclusion sociale et égalité des genres

Promouvoir les politiques EAH inclusives et sensibles au genre :

- Veiller à ce que les politiques EAH et les plans de mise en œuvre soient sensibles au genre, et intègrent, par exemple, la santé et l'hygiène menstruelles dans la planification, la conception et la fourniture des services, le renforcement des capacités, le suivi et la réglementation.
- Élaborer des lignes directrices visant à rendre obligatoire l'inclusion des femmes dans les structures et les établissements de prise de décisions en matière de politiques, de plans, de budgets, de conception des programmes et de décaissement du budget pour les interventions du secteur EAH.
- Soutenir l'intégration intersectorielle dans la conception et la mise en œuvre des politiques en coordonnant les institutions responsables de la santé des femmes, de l'éducation et de l'eau.

Exemple d'action immédiate

Établir des normes garantissant des services EAH sensibles au genre dans les espaces publics, les lieux de travail, les écoles et les établissements de santé.

Intégrer l'égalité des genres dans les politiques du secteur EAH :

- Inciter les partenaires à remettre en question les normes de genre et à allouer des fonds à la mise en œuvre des engagements sensibles au genre formulés dans les politiques EAH.
- Soutenir et financer la participation de représentantes des organisations de femmes, y compris de représentantes handicapées, aux réunions, aux décisions et à l'élaboration des mécanismes de redevabilité dans le secteur EAH.
- Suivre et analyser l'impact des politiques sur l'égalité des genres dans le secteur EAH et s'efforcer, en appliquant le principe « ne pas nuire », de remédier aux conséquences imprévues des politiques et des services EAH sur les femmes, les filles et les groupes vulnérables.

Exemple d'action immédiate

Inscrire la santé et l'hygiène menstruelles dans les écoles parmi les fonctions clés des ministères de l'Éducation, les intégrer aux systèmes de suivi et prendre des mesures visant à rendre les produits menstruels plus abordables.

Lutter contre l'inégalité entre les genres dans le secteur EAH :

- Récompenser, rémunérer et valoriser les emplois majoritairement occupés par des femmes (agentes de santé communautaires et bénévoles, par exemple) en mettant en œuvre des mesures de professionnalisation et d'égalité salariale et en garantissant des conditions de travail sûres.
- Identifier les facteurs à l'origine des obstacles auxquels se heurtent les femmes lorsqu'elles occupent des fonctions EAH traditionnellement masculines ou lorsqu'elles travaillent dans des institutions du secteur dominées par les hommes, et s'attacher à éliminer ces obstacles pour améliorer l'équilibre entre les genres et la rétention du personnel, en particulier aux postes de direction. Élargir les responsabilités des employeurs en vue de la réalisation d'audits obligatoires sur l'incidence du genre sur les salaires et de l'éradication des pratiques de discrimination salariale.

Intégrer les mesures EAH dans les politiques et les programmes sanitaires afin d'améliorer la santé publique

Coordination et intégration

Intégrer les enjeux liés à l'EAH aux réformes plus larges portant sur le renforcement de la santé publique et des systèmes de santé :

- Intégrer les enjeux liés à l'EAH, et plus particulièrement l'hygiène des mains, dans les politiques, les systèmes, les stratégies et les normes propres au secteur de la santé.
- Renforcer, à l'échelle nationale et infranationale, la coordination entre les acteurs du secteur EAH et les ministères de tutelle.
- Consacrer, dans les plans et programmes de santé, des financements durables à long terme en faveur du secteur EAH, en intégrant des mesures incitatives en faveur de la collaboration intersectorielle.
- Utiliser les données et les mécanismes de suivi relatifs à l'EAH et à la santé pour orienter les ressources et les investissements en faveur des services EAH et des bonnes pratiques en fonction des besoins les plus pressants.

Exemple d'action immédiate

Évaluer les programmes EAH et les intégrer dans les stratégies de couverture sanitaire universelle et de préparation aux pandémies.

Augmenter les investissements pour améliorer les conditions de vie des agents de santé et des patients dans les établissements de santé.

- Élaborer et mettre en œuvre des stratégies nationales chiffrées pour améliorer les conditions en matière d'EAH dans les établissements de santé.
- Investir dans les services EAH dans les établissements de santé, et s'engager à prendre des mesures spécifiques pour satisfaire les besoins spécifiques des femmes et des populations vulnérables, afin de lutter contre la stigmatisation et la discrimination.

Exemple d'action immédiate

Dans les établissements de santé, investir dans un système EAH sensible au genre accompagné de normes supérieures à celles des services élémentaires et de mécanismes de redevabilité.

WaterAid/Basile Ouedraogo

Fatimata Coulibaly effectue des relevés près du château d'eau. Région de Ségou, Mali. Février 2019.

Promouvoir l'idée selon laquelle les activités liées à l'EAH sont des services

Adopter des politiques favorisant la fourniture et l'expansion de services durables et sûrs :

- Définir des objectifs et mettre en œuvre des réformes des politiques et de la réglementation afin de progresser plus rapidement vers un accès universel à des services EAH adaptés et équitables.
- Assurer, au moyen de mécanismes de suivi, de supervision, d'incitation, d'exécution et de redevabilité, l'adhésion des prestataires de services EAH et des autres intervenants concernés aux politiques, à la réglementation et aux normes de qualité.
- Introduire des mesures visant à garantir l'accessibilité financière, à l'image des subventions intelligentes pour la construction ou la vidange des toilettes.

Accepter les changements requis pour une transition vers des services gérés en toute sécurité :

- Adopter une approche globale de l'assainissement, couvrant, outre l'utilisation des toilettes (changement des comportements, génération de la demande et paramètres de l'offre), l'ensemble de la chaîne de services : vidange de fosses, transport, traitement et élimination ou réutilisation.
- Formaliser, dans les politiques, la place des différents modèles de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et les modèles de financement associés, en abordant les aspects relatifs aux nouveaux raccordements, à la gestion des matières fécales et aux opérations de réparation et de remplacement des infrastructures.
- Remédier aux inefficacités opérationnelles dans la fourniture de services, y compris au problème de l'eau non facturée dans les services publics, qui peuvent nuire à la viabilité financière et à l'accès aux prêts.

Soutenir la professionnalisation du secteur :

- Renforcer la capacité du secteur à fournir un soutien en matière d'entretien et de gestion, grâce à la mise en place d'équipes professionnellement formées et constituées dans le respect des règles de parité des genres, et à des chaînes d'approvisionnement plus solides.
- Veiller à ce que les agents d'assainissement travaillent dans des conditions dignes et sûres et soient reconnus, soutenus et respectés.

WaterAid/Srishti Bhardwaj

▲ Sonia, membre des équipes d'exploitation et d'entretien, remplit sa bouteille avec de l'eau potable provenant d'un purificateur installé dans un centre *anganwadi* à Raghubir Nagar, en Inde. Mars 2020.

Exemple d'action immédiate

Réglementer les conditions de travail des agents d'assainissement, en proposant notamment des mesures pour protéger les travailleurs du secteur informel.

Donner la priorité au secteur EAH et à la sécurité hydrique et y consacrer les ressources nécessaires pour renforcer la résilience face au changement climatique, à tous les niveaux

Environnement et ressources en eau

Adopter une loi imposant de consacrer au moins 20 % des fonds alloués à la lutte contre le changement climatique à l'amélioration des services EAH :

- Intégrer les améliorations des services EAH aux contributions déterminées au niveau national, aux plans nationaux d'adaptation et aux propositions de financement en faveur de l'action climatique.
- Dialoguer avec les institutions qui financent la lutte contre le changement climatique pour qu'elles reconnaissent les programmes EAH comme des vecteurs essentiels de résilience et d'adaptation face au changement climatique et y allouent du financement climatique.

Intégrer les enjeux liés à l'EAH aux efforts visant à renforcer la résilience aux effets du changement climatique et réduire les vulnérabilités :

- Orienter les améliorations des services résilients et durables d'approvisionnement en eau et d'assainissement de manière à venir en aide aux populations vulnérables aux effets du changement climatique qui n'ont pas accès à des services EAH fiables.
- Renforcer et suivre les flux financiers du niveau national au niveau local pour veiller à ce que les communautés marginalisées en soient les bénéficiaires prioritaires.
- Compte tenu des risques climatiques et du caractère imprévisible de la disponibilité de l'eau, établir et appliquer des lignes directrices visant à accorder la priorité aux ressources en eau bien gérées et à préserver ces dernières.

Intégrer les questions liées à l'EAH au suivi, à la planification et au financement de la lutte contre le changement climatique :

- Renforcer les capacités infranationales et locales de collecte et d'analyse des données afin de comprendre les interactions entre le secteur EAH, la sécurité hydrique et le changement climatique, ainsi que le rôle essentiel que jouent les eaux souterraines en tant que réserve de stockage naturelle, qui sous-tend le renforcement de la résilience.
- Planifier, en s'appuyant sur les données, des programmes EAH résilients au changement climatique, et les intégrer aux stratégies nationales d'adaptation pour mettre au point des interventions efficaces et résilientes aux effets du changement climatique.
- Améliorer la coordination entre les ministères ayant des responsabilités dans le domaine de la gestion de l'eau, par exemple en mettant en place un groupe de coordination interministériel.

Intégrer les politiques EAH dans les initiatives en faveur de l'agriculture et de la lutte contre le changement climatique :

- Faire en sorte que les enjeux EAH soient au cœur des politiques agricoles et de production alimentaire.
- Veiller à ce que toutes les initiatives en faveur du climat, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire prévoient un budget réservé aux mesures EAH afin de préserver la santé et de maximiser le rendement de la main-d'œuvre.

▲ Justine Sawadogo relève les données pluviométriques au village de Bonam. Région Centre-Nord, Burkina Faso. Juillet 2021.

Exemple d'action immédiate

Étudier les eaux souterraines afin d'évaluer leur potentiel et leurs limites au regard des objectifs en matière de sécurité hydrique.

Mettre en place des mécanismes de redevabilité et une réglementation efficaces

Redevabilité et réglementation

Établir et mettre en œuvre des mécanismes de redevabilité mutuelle :

- Mettre en place des mécanismes de suivi de l'avancement des fonctions gouvernementales et des fonctions de service approuvées.
- Mettre en place des mécanismes de redevabilité efficaces offrant aux communautés la possibilité de demander aux responsables des secteurs EAH et de la santé de rendre compte des progrès accomplis en matière d'EAH dans les établissements de santé.
- Établir et mettre en œuvre des mécanismes de redevabilité permettant aux gouvernements et aux populations de demander aux partenaires de développement, y compris aux bailleurs de fonds et aux ONG, de rendre des comptes.

Exemple d'action immédiate

Inclure des objectifs propres à l'hygiène dans les politiques relatives à l'eau, au logement, à l'éducation et à la santé.

Accroître les investissements dans les systèmes nationaux d'information de gestion afin de suivre les avancées du secteur EAH dans toutes ses composantes :

- Renforcer les systèmes de suivi gérés au niveau national et y recourir dans les processus de prise de décisions et d'examens sectoriels conjoints dans le domaine de l'EAH et au-delà, afin de relier l'EAH à la gestion du climat et des ressources en eau.
- Utiliser les données et les mécanismes de suivi pour orienter les ressources et les investissements en faveur des services EAH et des bonnes pratiques en fonction des besoins les plus pressants.

Exemple d'action immédiate

Faciliter l'accès des intervenants du secteur de la santé aux données relatives au secteur EAH collectées grâce aux systèmes de suivi.

Instituer et mettre en place des autorités de régulation indépendantes :

- Établir ou renforcer les autorités de régulation de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, en leur octroyant des mandats clairs et précis et en les dotant d'un personnel qualifié et motivé qui dispose de ressources suffisantes pour jouer son rôle.
- Fournir aux collectivités locales les ressources nécessaires pour régulièrement mettre à jour, analyser et utiliser les données influençant les décisions aux niveaux local et national.

Rôle des partenaires de développement

▼ Mariam Sogoba, membre du groupe de femmes Benkadi, se lave les mains au nouveau point d'eau relié au château d'eau. Région de Ségou, Mali. Février 2019.

Les gouvernements sont les principaux moteurs du progrès vers l'accès universel aux services EAH, mais les partenaires de développement ont aussi un rôle important à jouer dans la mise en œuvre des recommandations présentées dans ce document.

WaterAid/Basile Ouedraogo

Les partenaires de développement doivent améliorer la coordination de l'APD et du soutien sous forme de prêt et lutter contre la fragmentation	
Bailleurs de fonds bilatéraux (OCDE et États membres du G7)	• Augmenter le volume d'APD en faveur du secteur EAH et garantir l'inclusivité et l'équité des investissements. • Accroître la part des investissements alloués à l'assainissement, à l'hygiène, aux zones rurales, aux quartiers urbains informels, aux pays à faible revenu, aux populations les plus pauvres et aux mesures EAH sensibles au genre. • Veiller à ce que les financements alloués au secteur EAH et les mesures incitatives associées soient alignés sur les plans des gouvernements et sur l'approche selon laquelle l'assainissement doit être considéré comme une prestation de services. • Placer la durabilité des services au cœur des investissements à forte intensité de capital et à ceux dédiés aux infrastructures. • Reconnaître que toutes les composantes du secteur EAH sont essentielles à la résilience et à l'adaptation au changement climatique, et réformer en conséquence le financement de la lutte contre le changement climatique. • Étudier les possibilités de mise en œuvre d'un financement mixte et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé.
Agences multilatérales (Banque mondiale, banques de développement régional, institutions responsables de la gestion des fonds alloués à la lutte contre le changement climatique)	• Reconnaître que toutes les composantes du secteur EAH sont essentielles à la résilience et à l'adaptation au changement climatique, et réformer en conséquence le financement de la lutte contre le changement climatique. • Augmenter la part des financements alloués à l'adaptation au changement climatique. • Accroître le nombre de dons et réduire les intérêts des emprunts destinés au secteur EAH afin de favoriser la santé des populations, qui constitue le pilier du développement économique. • Faciliter l'accès des PMA disposant de services EAH limités aux financements alloués à la lutte contre le changement climatique et aux autres instruments financiers auquel le secteur EAH est éligible. • Étudier les possibilités de mise en œuvre d'un financement mixte et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé.

Les partenaires de développement doivent améliorer la coordination de l'APD et du soutien sous forme de prêt et lutter contre la fragmentation	
Secteur privé	• Augmenter les investissements dans le secteur EAH pour garantir la santé de la main-d'œuvre. • Contribuer au financement mixte des programmes EAH et soutenir cette modalité de financement. • Soutenir les efforts des gouvernements en offrant des solutions innovantes permettant d'élargir la couverture des services EAH et d'améliorer leur qualité. • S'abonner aux services publics d'approvisionnement en eau et d'assainissement afin d'en renforcer la viabilité. • Soutenir les efforts en matière de sécurité en veillant à ce que les effluents industriels soient traités conformément aux normes en vigueur avant d'être réutilisés ou rejetés dans le milieu naturel.
Agences des Nations Unies et ONG internationales	• Assurer la coordination nécessaire entre les entités internationales dans les pays afin qu'elles s'alignent sur les politiques et les priorités gouvernementales. • Promouvoir la coopération pour aider les gouvernements à renforcer les systèmes EAH qui sous-tendent la fourniture des services. • Faire valoir l'importance d'accélérer les progrès, de donner la priorité aux groupes vulnérables, de considérer les activités liées à l'EAH comme des services, d'accorder une attention accrue à l'hygiène et à l'assainissement et de mettre en œuvre des programmes EAH résilients aux effets du changement climatique et sensibles au genre. • Adopter des pratiques exemplaires pour assurer la parité des genres au sein de la main-d'œuvre, tout en nommant des femmes à des postes de direction. • Soutenir la participation significative de la société civile dans le secteur EAH. • Les organisations du secteur de la santé doivent collaborer avec celles du secteur EAH afin de garantir que les stratégies, les financements et les systèmes relatifs à la santé intègrent les aspects EAH au même titre que les enjeux de santé publique.
Organisations de la société civile	• Suivre la mise en œuvre, par les gouvernements nationaux et locaux, des politiques EAH, ainsi que l'utilisation des budgets associés. • Demander aux gouvernements et aux prestataires de services de rendre compte, dans le cadre du secteur EAH, de leurs engagements, de leurs politiques, de leurs investissements et des normes applicables aux services fournis. • Mobiliser les populations et leur donner les moyens de revendiquer leurs droits humains à l'accès à l'eau et à l'assainissement.
Monde universitaire	• Établir une base de données sur les impacts et les avantages des mesures EAH afin d'aider les partenaires à justifier les investissements. • Combler les lacunes dans les connaissances relatives à la sécurité des services, aux questions de genre et à la résilience face aux effets du changement climatique.

Les recommandations présentées dans ce document s'appuient sur notre expérience, longue de plus de 40 ans, des facteurs qui déterminent les avancées dans le domaine de l'EAH. Nous espérons que les gouvernements et les décideurs pourront s'en inspirer dans leurs efforts pour résoudre la crise qui touche le secteur.

Nous poursuivrons notre collaboration avec les institutions gouvernementales, les prestataires de services publics et privés, la société civile et les communautés pour renforcer les systèmes EAH à l'échelle des pays et au niveau local, et ainsi soutenir l'accélération des avancées vers l'accès universel, durable et sûr aux services EAH.

Notes de fin

1. WaterAid et Vivid Economics, *Mission critique : Investir dans l'eau, l'assainissement et l'hygiène pour une reprise économique saine et respectueuse de l'environnement*. WaterAid, Londres, 2021. Disponible à l'adresse suivante : washmatters.wateraid.org/sites/g/files/jkxoof256/files/mission-critique-investir-dans-leau-lassainissement-et-lhygine-pour-une-reprise-conomique-saine-et-respectueuse-de-lenvironnement.pdf (page consultée le 7 février 2023).
2. Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène, *« WASH Data »*. Disponible en anglais à l'adresse suivante : washdata.org (page consultée le 7 février 2023).
3. Ministère du pouvoir de l'eau (Jal Shakti), *« Toilets Built Under Swachh Bharat Mission »*. 2022. Disponible en anglais à l'adresse suivante : pib.gov.in/PressReleaseIframePage.aspx?PRID=1797158 (page consultée le 7 février 2023).
4. OMS, UNICEF et Banque mondiale, *State of the world's drinking water: an urgent call to action to accelerate progress on ensuring safe drinking water for all*. Organisation mondiale de la Santé, Genève, 2022. Licence : CC BY-NC-SA 3.0 IGO. Disponible en anglais à l'adresse suivante : who.int/publications/i/item/9789240060807 (page consultée le 7 février 2023).
5. Nations Unies, *« Les objectifs »*. Non daté. Disponible à l'adresse suivante : www.globalgoals.org/fr (page consultée le 7 février 2023).
6. OMS et UNICEF, *Progress on household drinking water, sanitation and hygiene 2000-2020: five years into the SDGs*. Organisation mondiale de la Santé, Genève et Fonds des Nations Unies pour l'enfance, New York, 2021. Disponible en anglais à l'adresse suivante : washdata.org/sites/default/files/2022-01/jmp-2021-wash-households_3.pdf (page consultée le 7 février 2023).
7. Tincani, L. *et al.*, *Regional assessment of the operational sustainability of water and sanitation services in Sub-Saharan Africa*. 2015. Disponible en anglais à l'adresse suivante : api.semanticscholar.org/CorpusID:131307527 (page consultée le 7 février 2023).
8. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, *« UN list of least developed countries »*. 2022. Disponible en anglais à l'adresse suivante : unctad.org/topic/least-developed-countries/list (page consultée le 7 février 2023).
9. OMS et UNICEF, *Progress on WASH in health care facilities 2000–2021: special focus on WASH and infection prevention and control (IPC)*. Organisation mondiale de la Santé, Genève et Fonds des Nations Unies pour l'enfance, New York, 2022. Disponible en anglais à l'adresse suivante : washdata.org/sites/default/files/2022-12/jmp-2022-wash-hcf.pdf (page consultée le 7 février 2023).
10. OMS et UNICEF, *Progrès en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène en milieu scolaire : données actualisées pour la période 2000-2021*. Fonds des Nations Unies pour l'enfance, New York, et Organisation mondiale de la santé, Genève, 2022. Disponible à l'adresse suivante : apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/365221/9789240062788-fre.pdf (page consultée le 7 février 2023).
11. Division de la population des Nations Unies, *World Population Prospects 2022: Summary of Results*. UN DESA/POP/2022/TR/NO. 3. New York, 2022. Disponible en anglais à l'adresse suivante : un.org/development/desa/pd/sites/www.un.org.development.desa.pd/files/wpp2022_summary_of_results.pdf (page consultée le 7 février 2023).
12. Banque mondiale, « Clean Water, Bright Future: The Transformative Impact of Investing in WASH ». *Tanzania Economic Update,* n° 18. Banque mondiale, Washington, D. C., février 2023.
13. WaterAid et Vivid Economics, *Mission critique : Investir dans l'eau, l'assainissement et l'hygiène pour une reprise économique saine et respectueuse de l'environnement*. WaterAid, Londres, 2021. Disponible à l'adresse suivante : washmatters.wateraid.org/sites/g/files/jkxoof256/files/mission-critique-investir-dans-leau-lassainissement-et-lhygine-pour-une-reprise-conomique-saine-et-respectueuse-de-lenvironnement.pdf (page consultée le 7 février 2023).
14. Prüss-Ustün, A. *et al.*, « Burden of disease from inadequate water, sanitation and hygiene for selected adverse health outcomes: An updated analysis with a focus on low- and middle-income countries ». *International Journal of Hygiene and Environmental Health*, vol. 222, n° 5, 2019, p. 765-777.
15. Wolf, J. *et al.,* « Effectiveness of interventions to improve drinking water, sanitation, and handwashing with soap on risk of diarrhoeal disease in children in low-income and middle-income settings: a systematic review and meta-analysis ». *The Lancet*, vol. 400, n° 10345, 2022, p. 48-59.
16. Bürgmann, H. *et al.*, « Water and sanitation: an essential battlefront in the war on antimicrobial resistance ». *FEMS Microbiology Ecology,* vol. 94, n° 9, 2018. Disponible en anglais à l'adresse suivante : doi.org/10.1093/femsec/fiy101. Identifiant PubMed : 29878227.

17. Hutton G., « Chapter 23 : Benefits and Costs of the Water Sanitation and Hygiene Targets for the Post-2015 Development Agenda ». Dans Lomborg, B. (dir.), *Prioritizing Development*. Cambridge University Press, 2018.

18. Limb, L., *« During the two weeks of COP26, women will miss out on 2.5 million working days while fetching water »*. Euronews, 2021. Disponible en anglais à l'adresse suivante : www.euronews.com/green/2021/11/09/during-the-two-weeks-of-cop26-women-will-miss-out-on-2-5-million-working-days-while-fetchi (page consultée le 7 février 2023).

19. Conseil des ministres africains sur l'eau, *« Tackling Africa's Sanitation Crisis ». Conseil des ministres africains sur l'eau*, Abuja, Nigéria, 2021.

20. UNICEF, *L'eau sous le feu des bombes*. 2019. Disponible à l'adresse suivante : www.unicef.org/media/51351/file/Water-under-fire-2019-fr.pdf (page consultée le 7 février 2023).

21. Organisation météorologique mondiale (OMM), *United in Science*. OMM, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Global Carbon Project, UK Met Office, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes. Organisation mondiale de la Santé, Genève, 2020. Disponible en anglais à l'adresse suivante : wmo.int/en/resources/united_in_science (page consultée le 7 février 2023).

22. WaterAid, *Beyond building blocks? Identifying and monitoring dynamic drivers of sector performance.* Rapport de synthèse, mars 2019. Disponible en anglais à l'adresse suivante : washmatters.wateraid.org/sites/g/files/jkxoof256/files/beyond-building-blocks-identifying-and-monitoring-dynamic-drivers-of-sector-performance-synthesis-report.pdf (page consultée le 7 février 2023).

23. WaterAid, *Renforcer les systèmes en faveur de services EAH inclusifs et pérennes faisant évoluer les conditions de vie des populations – Expériences pratiques tirées du programme pour une eau, un assainissement et une hygiène durables (SusWASH)*. 2020. Disponible à l'adresse suivante : washmatters.wateraid.org/sites/g/files/jkxoof256/files/renforcer-les-systmes-en-faveur-de-services-eah-inclusifs-et-prennes-faisant-voluer-les-conditions-de-vie-des-populations.pdf (page consultée le 23 février 2023).

24. ONU-Eau, *UN-Water Global Analysis and Assessment of Sanitation and Drinking-Water (GLAAS): Strong systems and sound investments – Evidence on and key insights into accelerating progress on sanitation, drinking-water and hygiene*. 2022.

25. UNICEF, *Global and regional costs of achieving universal access to sanitation to meet SDG target 6.2*. UNICEF, New York, 2020.

26. Blended Financing Task Force, *Mobilising Capital for Water: Blended Finance Solutions to Scale Investment in Emerging Markets*. 2022.

27. Pories, L., Fonseca, C. et Delmon, V., *Mobiliser le financement pour le WASH : jeter les bonnes bases*. Water.org, IRC et Banque mondiale, 2019. Disponible à l'adresse suivante : www.ircwash.org/sites/default/files/15225-wb_mobiliser_le_financement-french_web.pdf (page consultée le 7 février 2023).

28. OCDE, *« Système de notification des pays créanciers »*. 2022. Disponible à l'adresse suivante : stats.oecd.org/Index.aspx?lang=fr&SubSessionId=9064ac27-8381-4c19-a50c-04cc4d1793db&themetreeid=3 (page consultée le 7 février 2023).

29. WaterAid, *Functionality of wastewater treatment plants in low- and middle-income countries. Desk review*. WaterAid, Londres, 2021. Disponible en anglais à l'adresse suivante : washmatters.wateraid.org/sites/g/files/jkxoof256/files/functionality-of-wastewater-treatment-plants-in-low--and-middle-income-countries-desk-review_1.pdf (page consultée le 7 février 2023).

30. White Ribbon Alliance, *« When healthcare is informed by the women and girls who use it, it's better healthcare »*. Non daté. Disponible en anglais à l'adresse suivante : whiteribbonalliance.org/movements/womens-health (page consultée le 7 février 2023).

31. Chen, L. *et al.*, « The global burden and trends of maternal sepsis and other maternal infections in 204 countries and territories from 1990 to 2019 ». *BMC Infectious Diseases*, vol. 21, nº 1074, 2021.

32. Chaitkin, M., McCormick, S. et Alvarez-Sala Torreano, J., « Estimating the cost of achieving basic water, sanitation, hygiene, and waste management services in public health-care facilities in the 46 UN designated least-developed countries: a modelling study ». *The Lancet Global Health*, vol. 10, nº 6, 2021, e840-e849. Disponible en anglais à l'adresse suivante : thelancet.com/journals/langlo/article/PIIS2214-109X(22)00099-7/fulltext (page consultée le 7 février 2023).

33. British Geological Survey et WaterAid, *Eaux souterraines : La réponse mondiale ignorée face au changement climatique*. 2022. Disponible à l'adresse suivante : washmatters.wateraid.org/sites/g/files/jkxoof256/files/2022-03/Eaux%20souterraines%20La%20reponse%20mondiale%20ignoree%20face%20au%20changement%20climatique.pdf

34. Il s'agit notamment d'enquêtes démographiques et de santé, d'enquêtes en grappes à indicateurs multiples, de recensements, d'enquêtes sur les revenus et les dépenses et d'enquêtes nationales par panel. Ces données sont disponibles à l'adresse suivante : ihsn.org (page consultée le 7 février 2023).

35. ONU-Eau, *Strong systems and sound investments: evidence on and key insights into accelerating progress on sanitation, drinking-water and hygiene. The UN-Water global analysis and assessment of sanitation and drinking-water (GLAAS) 2022 report*. Organisation mondiale de la Santé, Genève, 2022. Licence : CC BY-NC-SA 3.0 IGO.

◀ Ladislaus Stephano, employé de site, et Julius Chisengo, opérateur responsable des systèmes de traitement décentralisé des eaux usées, qui permettent de transformer les matières fécales en biogaz et de recycler l'eau utilisée pour l'irrigation. Dar Es Salaam, Tanzanie. Mars 2021.

Photo de couverture principale : Fatimata Coulibaly, membre du groupe de femmes Benkadi, est responsable du suivi et de la gestion de l'eau. Région de Ségou, Mali. Février 2019.

Photo de couverture secondaire : Chea et ses collègues débouchent un égout dans la province de Battambang, au Cambodge. Mars 2022.

Remerciements

La préparation de ce document n'aurait pas été possible sans les collègues et consultants suivants de WaterAid : Andrés Hueso, Amaka Godfrey, Ella Lines, Guy Hutton, Helen Hamilton, Jonathan Farr, John Garrett, Kathryn Pharr, Sophie Hickling, Sue Cavill et Vincent Casey.

Pour plus de détails, veuillez contacter Amaka Godfrey, Directrice de la politique mondiale et de la recherche : amakagodfrey@wateraid.org.

WaterAid est une organisation internationale à but non lucratif œuvrant à démocratiser l'accès à l'eau potable, à des toilettes décentes et à de bonnes conditions d'hygiène partout et pour tous, en l'espace d'une génération. Seules des réponses pérennes à ces trois enjeux essentiels peuvent permettre aux populations de voir leur vie se transformer pour de bon.

WaterAid est une organisation caritative enregistrée. Australie : ABN 99 700 687 141. Canada : 119288934 RR0001. Inde : U85100DL2010NPL200169. Japon : WaterAid Japan est un organisme à but non lucratif agréé. Suède : Org. nº 802426-1268, PG : 90 01 62-9, BG : 900-1629. Royaume-Uni : 288701 (Angleterre et pays de Galles) et SC039479 (Écosse). États-Unis : WaterAid America est une organisation à but non lucratif régie par l'alinéa 501(c) (3) du Code des impôts américain.

WaterAid